

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 19 mars 2013

**Présidence :** R. Frizon.

**Étaient présents :** A-C. Adserballe, H. Altenberg, E. Angliviel, C. Caudéran, S. Chaitkin, D. Chircop, D. Delehayé, E. Drory, K. Glowacka-Rochebonne, R. Harvey-Kelly, A. Kobe, Z. Krasznai, V. Lesoile, E. Leurquin, K. Mathe, P. Moles-Palleja, S. Obermaier, V. Solvignon.

**Étaient excusés :** C. Chevalier, P. Choraine, T. Fernandez-Gil, A. Soussi Nachit, P. Ziegler.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

### 2. Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 février 2013

Le compte-rendu du CA du 21 février 2013 est adopté.

### 3. Suivi des réunions

#### a) Conseil d'Education secondaire du 5 mars 2013

P. Moles-Palleja énonce les sujets discutés lors de ce Conseil d'Education :

- suite à l'intervention de la police au sein de l'école (année scolaire 2011/2012) un **groupe de travail** a été créé. L'école propose qu'une enquête soit menée, auprès des élèves en premier lieu, auprès des enseignants et éventuellement des parents par la suite. Elle devra permettre de faire le point sur le sujet du harcèlement au sein de l'école, et devrait être lancée avant la fin de l'année scolaire en cours.
- Une autre enquête a déjà été menée par l'école sur le **devenir des élèves ayant quitté l'École européenne d'Uccle**. Un mail a été envoyé aux parents des élèves qui étaient en 7<sup>ème</sup> secondaire l'an dernier afin de savoir ce que font ces anciens élèves actuellement. Le suivi est prévu sur les 3 années suivant le bac. Il semblerait qu'il y aurait une diminution du nombre d'élèves quittant Uccle et intégrant une université en Grande-Bretagne, mais une augmentation de ceux fréquentant des universités aux Pays-Bas. Si cela s'avère exact, il s'agira de comprendre pourquoi (question de coût ou autre raison ?).
- La direction de l'école secondaire a partiellement accepté la requête de parents demandant à voir les copies des **tests B** de leurs enfants : ces copies seront désormais rendues aux élèves en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secondaires, mais non en 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> secondaires. Pour rappel, à partir de la 4<sup>ème</sup> secondaire les élèves ont deux types de notes : les notes « A » d'une part, regroupant les tests réguliers sur l'année et intégrant la participation en cours et les notes « B », d'autre part, correspondant aux « tests B » considérés comme des examens (4 sessions de 2 semaines sur l'année scolaire). Les tests B en langues I et II ont lieu à la cantine afin de pouvoir regrouper tous les élèves d'un même niveau le même jour ; les tests B dans les autres matières sont fixés par les différents enseignants sur les heures de cours habituelles.
- Le **voyage scolaire** des 6<sup>èmes</sup> secondaires au Bangladesh a été annulé en raison de la situation politique locale, sur recommandation de la Commission européenne.
- Les **listes de livres** publiées sur le site de l'école pour chaque nouvelle rentrée scolaire n'indiqueront plus que la référence ISBN afin d'éviter toute confusion et erreur.

- L'annonce de la **limitation des horaires d'ouverture de la cafétéria Van Houtte** (pour les S4 à S7) sous la responsabilité de l'APEEE Services a suscité quelques polémiques. L'APEEE Services demande l'intervention de l'école afin de maintenir l'ouverture de cette cafétéria sur les mêmes plages horaires. Le remplacement du personnel par des distributeurs automatiques pourrait entraîner des soucis de sécurité, de vol, etc.  
R. Frizon précise que la cafétéria est actuellement gérée par la cantine. La logique pédagogique (confort, lieu d'accueil, surveillance...) s'oppose à la logique économique (frais de personnel non couverts – deux personnes pour les deux cafétérias). Les avantages de cette cafétéria sont reconnus mais qui paie pour ces avantages pédagogiques ? Les parents (au travers de l'APEEE Services) ne sont plus en mesure d'assumer l'intégralité de la charge. Dans quelle mesure l'école peut-elle prendre en charge une partie de cette charge ? Faut-il fusionner les deux cafétérias ? Quelles sont les solutions ? Rien n'est décidé pour l'instant. T. Fernandez-Gil rencontrera à nouveau Mme Ruiz-Esturla afin de tenter de trouver une issue.  
S. Obermaier demande si la cafétéria pourrait fonctionner avec des élèves volontaires ? Le personnel en place sert aussi de contact, de relai entre les élèves, les professeurs et les conseillers. L'importance pédagogique et humaine est indéniable. Mais les parents ne peuvent plus supporter l'intégralité du coût de fonctionnement (E. Leurquin). P. Moles-Palleja rappelle aussi que l'existence de ce lieu convivial permet que des élèves restent au sein de l'école. D. Delelaye propose de constituer une liste de parents volontaires et bénévoles afin d'assurer une permanence sur certains horaires. Ceci pourrait peut-être être mis en place très rapidement.

## b) Conseil d'Education primaire du 19 mars 2013

Eric Leurquin résume le Conseil d'Education primaire qui s'est tenu quelques heures plus tôt :

- l'enquête menée sur les **classes transplantées et les classes de neige** aura engendré quelques changements : elles sont maintenues en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire (destinations mer et ferme) sauf si l'enseignant estime que le groupe n'est pas prêt à partir (question de maturité), mais supprimées en maternelle. La participation est obligatoire sauf éventuellement pour raison médicale ; des aides financières existent si besoin. Il n'y a pas de changement pour les voyages en 3<sup>ème</sup> primaire (Massembre) et en 5<sup>ème</sup> primaire (voyages linguistiques). En 4<sup>ème</sup> primaire, les classes de neige devraient avoir lieu du lundi au samedi, trajets inclus. Le voyage se ferait en TGV vers les Alpes françaises a priori. L'école envisage par contre de supprimer l'Asbl « Classes de neige ». Cette Asbl contribuait, entre autres, à la mise en place d'un mécanisme de solidarité (aide aux parents connaissant des difficultés à financer le séjour de leur enfant ; mais aussi solidarité d'une année sur l'autre par l'utilisation des bénéfices antérieurs afin d'éviter d'augmenter le prix du voyage).  
C. Caudéran salut le maintien des classes de neige mais exprime une réserve quant à la durée du séjour : 6 jours, c'est très court sachant que le voyage est long. R. Frizon veut se réjouir du « sauvetage » des classes de neige et remercie les membres de l'APEEE qui se sont impliqués dans ce dossier, en particulier E. Leurquin, I. Dobo et B. Gray. Il émet par ailleurs l'idée d'un élargissement de l'Asbl à tous les voyages scolaires. Petra Saal va continuer, pour l'instant, à les organiser pour l'école.
- Trois nouveaux programmes vont entrer en vigueur :
  - **Early Education** : il s'agit du nouveau nom et du nouveau programme pour les classes maternelles. Il est basé sur un travail par projets et va être appliqué dès septembre 2013 ;
  - en **mathématiques** il est fait référence aux compétences de Lisbonne ;

- en **langue II** : la différenciation de niveau est maintenue en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> primaires en « langue II français », mais il y aura des groupes communs de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> primaire. Le niveau de langue visé en fin de primaire est A2 (<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr/cef-ell-document.pdf>), tout en sachant que certains enfants auront un niveau bien plus élevé. L'objectif est le même dans les autres langues II (allemand et anglais), avec toutefois le maintien d'une certaine hétérogénéité dans les groupes.
- **Droits de l'enfant** : une Asbl va intervenir à ce sujet dans 3 classes de morale d'ici la fin de l'année scolaire. L'Asbl vient avec un bus ; des animations auront lieu dans ce bus, sur le site de l'école.

### **c) Réunion de direction du 11 mars 2013**

Elle a réuni les différents membres de la direction ainsi que Richard Frizon, Eric Leurquin et Pere Moles-Palleja. Les points abordés étaient :

- une enquête qui va être lancée auprès des élèves,
- les préparatifs de la fête de l'école et discussion autour des associations auxquelles verser les possibles bénéfices,
- les conclusions pour les classes de neige,
- la question de la surveillance à la cantine et à la cafétéria.

### **d) CA de l'école du 29 janvier 2013**

A principalement été abordé le budget 2014, qui a été approuvé par l'école mais pas encore par le Secrétariat Général.

La population scolaire augmente de 3 % avec un budget stable (en raison notamment d'une diminution des salaires des enseignants nouvellement recrutés).

### **e) Réunion d'information sur la Réforme du secondaire (21 mars 2013)**

Pere Moles-Palleja organise cette réunion car il lui semble important que les parents d'Uccle soient informés sur la réforme en cours pour l'école secondaire.

Cette réforme suscite des avis partagés et a été reportée à la rentrée 2014.

Deux groupes de travail ont pensé qu'il serait intéressant d'envoyer une lettre exprimant l'avis des parents d'Uccle au Secrétariat Général, mais mentionnant également les travaux du Parlement Européen à ce sujet. Quel est l'avis du CA quant à l'envoi d'une telle lettre ?

L'objectif annoncé pour cette réforme porte sur les taux d'échecs importants, contre lesquels il s'agit de lutter. Les réductions budgétaires viennent se rajouter à ce premier objectif.

V. Solvignon demande quelle est la position d'Interparents. Quels sont les points critiqués par les parents en général ? Quels sont les points positifs ? Tous les parents sont-ils conscients des changements annoncés ?

R. Frizon rappelle que l'objectif de la réunion du 21 mars est d'informer les parents et de faire remonter les questions et les suggestions des parents au Secrétariat Général. En résumé, les Etats membres considèrent qu'il y a beaucoup trop de cours regroupant moins de 10 élèves, qu'il faut remédier à cette situation en limitant les possibilités d'options et/ou en regroupant les élèves de plusieurs sections linguistiques (donc enseigner ces options en LII ou en LIII) ou de plusieurs niveaux (regroupement vertical).

Plusieurs membres du CA expriment leurs craintes face à ces regroupements. Même en maîtrisant la langue, certaines matières restent compliquées.

R. Harvey-Kelly, représentante d'Interparents, rappelle que les Ecoles européennes ne peuvent pas apporter un enseignement quasi individuel selon les options choisies. Il faut harmoniser les examens, les emplois du temps. L'enseignement doit rester général, mais avec cette possibilité d'options nombreuses et variées ; d'où la réflexion sur la constitution des groupes.

S. Chaitkin et C. Caudéran exprime l'importance de toucher une majorité de parents, mais comment faire ? Il semble important de faire une synthèse de la multitude des documents publiés autour de cette réforme, de toutes ces discussions et de les rendre lisibles et compréhensibles à tous les parents.

R. Frizon conclut en invitant les parents à participer à la réunion du 21 mars. Le principe de la lettre à envoyer au Secrétariat Général est adopté.

### **e) Interparents : réforme du secondaire.**

Suite au point précédent, R. Harvey-Kelly apporte quelques précisions.

Les deux raisons motivant cette réforme sont effectivement les taux de redoublements élevés (en 4<sup>ème</sup> secondaire essentiellement) et les réductions budgétaires auxquelles ont à faire face les Ecoles européennes.

Le constat est effectivement le suivant : il existe beaucoup de petits groupes (« classes » inférieures à 10 élèves) en raison des options nombreuses proposées mais aussi en raison des nombreuses sections linguistiques. A propos des groupes de classes : la taille moyenne des groupes dans les Ecoles européennes est de 15 élèves par classe ; cette moyenne atteint 25 élèves par classe dans les écoles des Etats membres. Il s'agit donc d'arranger ou de limiter le système d'options afin de réduire les coûts d'enseignement mais sans oublier l'importance de maintenir un enseignement dans la langue maternelle pour les élèves qui seront amenés à retourner dans leur pays d'origine.

Les groupes de travail envoient leurs conclusions au Comité Pédagogique (dont font partie les inspecteurs des Ecoles européennes).

Un premier document (document 27) a été refusé, car proposé pour adoption trop rapidement sans respecter la procédure prévue par le Règlement Intérieur. Il proposait tous les changements importants pour l'école secondaire et le système des options. Le document 78 concerne la réforme de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> secondaire ; un autre document est en préparation pour les quatre dernières années du secondaire (S4 à S7).

Il n'y a aucune intention de modifier le bac, mais le « chemin » pour y arriver. Voici quelques exemples :

- mission modifiée : il s'agissait, jusqu'à présent, de garantir une éducation pour tous jusqu'au bac ; objectif non atteint. La nouvelle mission consisterait à fournir une éducation pour tous jusqu'en 5<sup>ème</sup> secondaire ;
- rajouter 2 périodes de langue III dès la 1<sup>ère</sup> secondaire, en enlevant 1 période de religion et 1 période de langue I ;
- revoir la composition des groupes selon les options choisies et les sections linguistiques : opter pour un regroupement vertical sur 2 niveaux (l'enseignant devant dès lors couvrir les 2 programmes)
- le latin est actuellement enseigné à partir de la 3<sup>ème</sup> secondaire, à raison de 4 périodes par semaine ; cette option pourrait débiter en 2<sup>ème</sup> secondaire (2 périodes) et être poursuivie en 3<sup>ème</sup> (2 périodes) ;

- toujours dans un souci d'économies, il pourrait être proposé, dans les petites sections linguistiques, d'enseigner les 2 ou 3 matières principales dans la langue maternelle (langue I) et les autres matières en langue II voire en langue III.

S. Obermaier pose la question des risques. Que nos enfants n'auront plus autant de choix d'options dès l'adoption de la réforme. Que de plus en plus de cours soient enseignés dans la langue du pays d'accueil (les enseignants recrutés localement ont une rémunération inférieure à celle des enseignants détachés).

Que sacrifier ? La langue IV ou la religion/morale ? C'est essentiellement là que l'on trouve le plus de petits groupes de classes.

Quel serait l'impact d'un regroupement vertical ?

Cette réforme pourrait aboutir à un système d'enseignement semblable à celui des écoles internationales et générer des problèmes de reconnaissance et d'intégration dans certaines universités.

#### 4. Alumni europae

Thomas Fairhurst, président d'Alumni europae et ancien élève de l'Ecole européenne d'Uccle, est venu présenter son association.

Son projet consiste :

- à créer un réseau d'anciens élèves des Ecoles européennes, via le site Internet d'Alumni europae et via des événements ponctuels ;
- à s'aider les uns les autres (recherche d'université, travail dans les Institutions ou ailleurs...) ; à privilégier les contacts entre les anciens et les actuels S6 et S7. Les anciennes générations veulent transmettre leur savoir, leur expérience... créer un esprit communautaire ;
- à identifier le devenir des anciens des Ecoles européennes, à mettre en place une base de données de ces anciens, à mettre en avant les avantages et les inconvénients liés à un passage dans une Ecole européenne ;
- à promouvoir les Ecoles européennes auprès des universités et autres écoles supérieures,
- etc.

Il s'agit de créer un réseau important et vivant. Son importance nécessite une gouvernance et une gestion rigoureuse. D'où sa présence aujourd'hui : Alumni europae a besoin d'un soutien financier et moral (l'Asbl n'a que 2 ans). L'Asbl a le soutien d'Interparents, du Secrétariat Général et de l'Ecole européenne de Bruxelles II pour l'instant ; mais les besoins sont plus importants.

E. Drory pose la question du budget prévisionnel. La dépense principale est liée au site Internet. L'adhésion souhaitée serait de 2 500 € par an, avec une convention sur 10 ans.

Après débat, le CA a exprimé son intérêt pour le projet mais également une réserve quant à la durée de la convention souhaitée : 10 ans, c'est trop long. Les membres adhérents peuvent augmenter au fil du temps, le montant des adhésions-cotisations devrait dès lors suivre cette évolution.

Le CA vote une **contribution unique de 2 500 €** pour cette année.

## **5. Fête de l'école**

Propositions d'E. Leurquin pour les fonds qui pourront être collectés lors de la fête de l'école du 27 avril 2013 :

- projet Zambie,
- projet Madagascar,
- projet NNAT (contre le travail forcé des enfants).

P. Moles-Palleja propose aussi qu'une partie des fonds aille au «bien-être des enfants de notre école».

K. Mathé exprime son malaise par rapport au prix de certaines activités, au fait de devoir payer pour les activités.

Z. Krasznai acquiesce mais rappelle que le résultat des fêtes des années précédentes a toutefois permis d'acheter des livres dans différentes langues et d'autres jeux ou activités pour les enfants de notre école.

R. Frizon conclut en rappelant que c'est une fête pour les enfants et non une fête créée pour récolter de l'argent. L'objectif est d'équilibrer les comptes et d'avoir du plaisir. Si un bénéfice est dégagé, le CA décidera de son affectation.

## **6. Politique de communication APEEE / école secondaire / parents**

D. Chircop rapporte le sentiment des parents de la section anglophone : ils constatent une grande différence de communication entre l'école primaire et l'école secondaire, notamment quant aux réunions parents/professeurs. Bon nombre de parents n'avaient pas compris que la prise de RDV avec les enseignants (pour la soirée consacrée à ces rencontres) passait par les enfants.

R. Harvey-Kelly ajoute que la direction de l'école secondaire semble se reposer sur Interparents pour une certaine communication. Certains enseignants semblent ne pas être au courant d'informations concernant le bac, par exemple.

Une communication différente est également attendue de l'APEEE vers les parents, et vers les membres du CA.

R. Frizon demande à P. Moles-Palleja de relayer auprès de M. Studer la difficulté qu'éprouvent certains parents à trouver une information claire. Quant à la communication de l'APEEE vers les parents et les membres du CA, le nouveau site Internet en construction devrait pouvoir y remédier en grande partie.

## **7. Divers**

Aucun autre point n'a été abordé en raison de l'heure tardive.

**Prochain CA : mardi 7 mai 2013.**

Rapporteur : Esther Proficz